

M. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

Depuis 3 ans je suis sur un projet d'aménagement de négoce de
matériaux d'espaces verts et agricole sur les parcelles n°106, 107, 108
au numéro 2450 route d'Orléans 45160 si hilare si Beunan.
Actuellement ces parcelles sont en zone AP et je souhaite la
création d'un STECAL en lieu et place. J'ai rencontré le maire
M. Choisy Stéphane qui m'a assuré du changement de destination
de ces parcelles. En conséquence je demande à Orléans métropole
de modifier le projet de PLUH en créant un STECAL à cet
endroit.